

## Délégation Départementale de l'Ardèche

Service Environnement et Santé

Courriel : [ARS-DT07-environnement-sante@ars.sante.fr](mailto:ARS-DT07-environnement-sante@ars.sante.fr)

Téléphone : 04 26 20 92 11

AYGUO

## CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

### AYGUO CRUSSOL PAYS DE VERNOUX

Prélèvement et mesures de terrain du 29/11/2024 à 13h20 pour l'ARS et par le laboratoire agréé CARSO-LSEHL

Nom et type d'installation : SCPV ILE DE L EYRIEUX (UNITE DE DISTRIBUTION )

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Point de surveillance : LA VOULTE-RUE DE LA BLACHE - VOULTE-SUR-RHONE (LA)

Code point de surveillance : 0000000792 Code installation : 000637

Numéro de prélèvement : 00700204381

### Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

*Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)*

Les résultats sont également consultables sur internet :  
[www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)



mardi 03 décembre 2024

Pour la directrice générale de l'ARS et par  
délégation,

L'ingénieur d'études sanitaires,

  
Alexis BARATHON

**Les résultats du contrôle sanitaire doivent être affichés en mairie dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.**

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>Mesures de terrain</b>						
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	15,7	°C				25
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,4	unité pH			6,5	9
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	580	µS/cm			200	1100
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,19	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
Chlore total	0,22	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>Analyses laboratoire</b>						
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Coloration	<5	mg(Pt)/L				15
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélogométrique NFU	<0,1	NFU				2
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH <sub>4</sub> )	<0,05	mg/L				0,1
Nitrates (en NO <sub>3</sub> )	4,6	mg/L		50		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	9	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

## Délégation Départementale de l'Ardèche

Service Environnement et Santé

Courriel : [ARS-DT07-environnement-sante@ars.sante.fr](mailto:ARS-DT07-environnement-sante@ars.sante.fr)

Téléphone : 04 26 20 92 11

AYGUO

## CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

### AYGUO CRUSSOL PAYS DE VERNOUX

Prélèvement et mesures de terrain du 29/11/2024 à 13h15 pour l'ARS et par le laboratoire agréé CARSO-LSEHL

Nom et type d'installation : SCPV ILE DE L EYRIEUX (UNITE DE DISTRIBUTION )

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Point de surveillance : LA VOULTE-RUE DE LA BLACHE - VOULTE-SUR-RHONE (LA)

Code point de surveillance : 0000000792 Code installation : 000637

Numéro de prélèvement : 00700204401

### Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

*Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)*

*Les résultats sont également consultables sur internet :  
[www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)*



mardi 03 décembre 2024

Pour la directrice générale de l'ARS et par  
délégation,

L'ingénieur d'études sanitaires,

  
Alexis BARATHON

**Les résultats du contrôle sanitaire doivent être affichés en mairie dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.**

			Limites de qualité		Références de qualité	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>						
Température de l'eau	15,7	°C				25
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
pH	7,4	unité pH			6,5	9
<b>MINERALISATION</b>						
Conductivité à 25°C	580	µS/cm			200	1100

			Limites de qualité		Références de qualité	
Analyses laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>FER ET MANGANESE</b>						
Manganèse dissous	<10	µg/L				50
Manganèse particulaire	<10	µg/L				50
Manganèse total	<10	µg/L				50